



ADMINISTRATION

Une nouvelle équipe pour la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Publié le 27 juillet 2020

Le président et les membres du bureau communautaire ont été élus, le 8 juillet dernier, lors du conseil d'installation.

Découvrez les **23 membres du bureau**, [ici](#).

Les membres du conseil communautaire

Découvrez les **48 conseillers communautaires et les 21 suppléants** via ce [lien](#), chargés notamment du vote du budget, de définir l'orientation générale suivie par l'institution.

Les commissions thématiques

5 nouvelles commissions thématiques ont été créées. Ces groupes de réflexion, sont chargés de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions. Elles sont composées de conseillers communautaires, municipaux et de techniciens référents.

Découvrez les nouvelles commissions, [ici](#).

Les représentations extérieures

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est représentée dans certains organismes extérieurs par ses élus. Ainsi, des conseillers communautaires sont nommés en tant que délégués dans les organismes extérieurs partenaires tels que le SYDEL Coeur d'Hérault (Pays Coeur d'Hérault), le Syndicat Centre Hérault, ou encore la Mission Locale des Jeunes, pour citer quelques exemples.

Les élus intercommunaux sont présents dans pas moins de 30 organismes extérieurs. Découvrez la liste [ici](#).

PRÉCÉDÉ



≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**